

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS.

Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — — matin, Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Les affaires de la Chine, maintenant que la ques-  
tion de Neuchâtel est vidée, prennent une large  
part dans les préoccupations des hommes politi-  
ques. C'est la plus grave difficulté qu'il reste à ré-  
soudre aux grandes puissances maritimes.

Les dernières correspondances de Hong-Kong  
parvenues aujourd'hui portent la date du 15 mars  
et témoignent de plus en plus de la fureur avec la  
quelle la population chinoise, exaltée par ses man-  
darins, détruit ou massacre toute chose ou tout in-  
dividu qui tient au monde européen et américain.  
Ainsi, dans les premiers jours de mars, une embar-  
cation était arrivée à Singapore, contenant le pre-  
mier maître d'équipage et six passagers du navire  
péruvien *Carmen* qui avait appareillé de Swatow,  
le 1<sup>er</sup> mars pour se rendre à Callas avec 200 enga-  
gés chinois et sept passagers. Ces engagés avaient  
tenté de s'emparer du navire en mettant le feu à la  
paille qui était dans la cale, afin de détourner l'at-  
tention de l'équipage, mais ils n'avaient pas réussi;  
les engagés avaient été refoulés en bas et les écou-  
tilles avaient été fermées. Les tentatives pour étein-  
dre le feu n'avaient eu aucun succès, et on avait  
mis deux embarcations à la mer, dans lesquelles  
les officiers, l'équipage et sept passagers avaient  
abandonné le navire, qui avait coulé peu de temps  
après et tous les engagés avaient péri.

Une autre tentative avait été faite par des enga-  
gés, pour s'emparer d'un navire, le *Gulmare* en  
destination pour la Havane.

A Macao, les autorités portugaises sont conti-  
nuellement sur le qui-vive. Lors de l'incendie d'un  
bateau à vapeur, près de cette résidence, l'attaque  
des Chinois a été dirigée par des soldats et des pirates  
mandarins qui étaient à bord pour cela. Le  
*Queen* portait le pavillon portugais, et nous appren-  
ons que le gouverneur de Macao a envoyé concer-  
nant cette affaire une représentation à Yeh, mais  
nous ignorons s'il a reçu une réponse. Quand on sut  
que le bâtiment n'était pas sous pavillon anglais,  
on éprouva de la répugnance à instruire Yeh de l'af-  
faire. Il paraît qu'il a refusé de s'en mêler en au-

cune façon.

Heureusement il ne s'est passé rien d'important  
sur la rivière de Canton. Les Chinois ont lancé des  
fusées à longue portée dans le fort Teetotun, mais  
sans produire aucun effet. On a pu au contraire  
constater les avaries faites à leurs bateaux par les  
boulets du fort. Mais à côté de ces avis, nous de-  
vons naturellement placer les faits suivants, qui  
nous parviennent des Etats-Unis. D'après le *New-  
York-Herald* du 15 avril, M. Reed ne se rendra  
pas directement en Chine. En vertu des conseils de  
lord Napier, on croit qu'il partira d'abord d'ici  
pour l'Angleterre, et qu'il se consultera avec les  
gouvernements de France et d'Angleterre au sujet  
de leur politique en Chine. Après avoir obtenu la  
tous les éclaircissements possibles, il se rendra à  
Adeo, où l'escadre des Etats-Unis l'attendra pour  
le transporter à sa destination.

Une dépêche nous avait déjà donné cette indica-  
tion, mais le *New-York-Herald* ajoute que l'admini-  
stration, à laquelle s'étaient adressés les ambassa-  
deurs de France et d'Angleterre au sujet des der-  
nières affaires de Chine, et à qui l'on avait de-  
mandé une coopération aussi large que cela pou-  
vait être compatible avec la politique nationale, a  
répondu par une dépêche parfaitement élaborée et  
rédigée par M. Cass. Ce document exprime, d'une  
manière bienveillante et amicale les sympathies que  
ressent le Président pour la cause à laquelle doi-  
vent être utiles les succès des Anglais, mais en  
même temps, il insiste en faveur de la politique  
traditionnelle de la république, consistant à s'abste-  
nir d'alliances et de guerres étrangères.

Toutefois, aurait ajouté le général Cass, le Pré-  
sident des Etats-Unis se croirait autorisé à s'asso-  
cier pacifiquement avec les puissances européennes  
pour tâcher d'engager la Chine à se relâcher de son  
système d'exclusion et à permettre aux étrangers de  
résider sur tous les points de l'empire. Or, si la  
version du *New-York-Herald* est vraie, nous  
croyons toujours qu'il sera on ne peut plus difficile,  
si non impossible pour les Etats-Unis de maintenir  
longtemps leur situation isolée dans les mers de la  
Chine. C'est tout ce que doivent demander au fond,

l'Angleterre et la France, et il doit peu nous im-  
porter que le résultat désiré soit obtenu dans telle  
ou telle forme. — Havas.

## SITUATION.

On ne saurait dire que le commerce et l'industrie  
subissent en ce moment une crise. Le mot serait  
trop fort pour caractériser la situation actuelle; il  
aurait une signification outrée. Mais à coup sûr, un  
malaise sérieux, une gêne chronique pèsent sur les  
transactions et les entravent.

Cet état de choses reconnaît diverses causes que  
nous avons déjà exposées, et sur lesquelles nous  
reviendrons tout à l'heure. Aux préoccupations,  
déjà nombreuses, de l'opinion publique, une in-  
quiétude est venue se joindre ces jours-ci, qui ne  
vous paraît qu'à demi-justifiée. L'inclémence ac-  
tuelle de la température a inspiré des craintes sur  
l'avenir des récoltes, et fait redouter la continua-  
tion de la cherté des subsistances. Ces alarmes sont  
prématurées; le refroidissement qui se manifeste  
dans la température n'a pas causé jusqu'à présent  
de dégâts sérieux; les nouvelles que l'on reçoit de  
tous les points de la France sont bonnes. Les ém-  
blavures ont une belle apparence, et les étendues  
de céréales ensemencées sont considérables; les  
hauts prix ont donné de l'émulation au cultivateur.

Sans doute il y a bien des intempéries à redouter  
d'ici à la moisson. Il y a surtout la plus dangereuse  
de toutes, la pluie persistante qui se déclare quel-  
quefois au moment de la floraison, et qui, l'année  
dernière, a occasionné la coulure.

Mais en ce moment on ne peut rien préjuger en-  
core sur le sort des récoltes, et les faits récem-  
ment observés sont très-rassurants. D'ailleurs,  
même en tenant compte des mauvaises chances,  
comme il a été semé beaucoup plus de céréales que  
les années précédentes, il y a lieu de penser que la  
prochaine moisson répondra à tous les besoins, et  
que nous serons affranchis du tribut que nous  
payons chaque année à l'étranger, pour une impor-  
tation de 8 à 10 millions d'hectolitres. C'est un ré-  
sultat d'une immense importance, puisqu'il relie  
dans la circulation 4 ou 500 millions de numéraire,

## FEUILLETON

## LES BELLES CHIMÈRES.

CONTE HUMORISTIQUE.

(Suite.)

IV.

Déjà nous avons prévenu nos lecteurs que ce récit ne  
les mènerait point de poste en poste. Ainsi, nous fran-  
chissons d'un bond une distance assez grande et nous  
nous transportons à Seville.

Florestan rêvait. Mais ce n'était déjà plus comme au  
début du voyage, c'était cette rêverie triste qui, en face  
d'une réalité déplaisante, voudrait bien ressaisir le men-  
songe par le bout de ses ailes de papillon.

Or, Florestan, malgré la double vue de l'esprit, pos-  
sédait les yeux du corps; — et ses yeux ne s'étaient que  
trop exercés sur les objets sensibles et palpables.

Il ne put s'empêcher de remarquer avec une indigna-  
tion sans cesse croissante que le beau costume, le cos-  
tume national s'était transformé pour aboutir à cette es-  
pèce d'uniforme étriqué dont toute l'Europe contemp-  
raine n'a pas honte de s'affubler. — Au lieu du feutre à  
plumes qui ondulait au moindre souffle du vent, voici  
le chapeau de soie aux bords étroits, à la forme disgrac-  
ieuse; le justaucorps de satin, les amples hauts de  
chausses fermés par des rubans, ont fait place à l'habit  
noir et au pantalon; une cravate emprisonne les cous des  
Andalous, et le soulier vulgaire a détrôné les bottes mol-

les et garnies de dentelles que les *caballeros* faisaient re-  
tentir jadis sur le pavé.

O profanation! ô décadence!

Mais les femmes, les femmes qui eussent dû, dans l'in-  
térêt de leur beauté, se constituer les suprêmes défen-  
seurs des modes nationales, les femmes ont-elles bien  
pu sacrifier ainsi au mauvais goût!... Quoi! à peine une  
manille, à peine une rose posée au coin de l'oreille,  
à peine une jupe courte; mais surtout des robes à vastes  
plis, des bottines, des chapeaux émanés de la rue Vi-  
vienne, et, qui pis est, des châles Ternaux! Oui, le  
châle Ternaux, cette épaisse couverture bariolée, ce  
lainage pesant et uniforme, a passé les Pyrénées! L'Es-  
pagne se meurt; l'Espagne est morte.

Et puis, partout des boutiques, des magasins décorés  
d'étalages, et, en grosses lettres, ces mots magnifiques  
pour l'acheteur: *A l'instar de Paris!*

Ainsi l'influence parisienne, — ce fluide électrique de  
la civilisation moderne, — ne nous fera grâce nulle part.

Mais, pauvre Florestan, porte tes regards, fixe ton  
attention ailleurs que sur des boutiques, ailleurs que sur  
les frac de ces messieurs qui cheminent, ailleurs que sur  
la capote et le châle de ces senora si fières de leur toi-  
lette exotique.

Ce pays, où tu viens demander des impressions pro-  
fondes à la poésie du passé, il s'est mis complètement au  
niveau des mœurs que tu as fuies.

Et tu osais penser que l'Espagne ne serait pas la France?

Paris, pour se venger de toi, est monté derrière ton  
coche de voyage, et tu ne pourras mettre pied à terre  
sans qu'il se trouve là pour te tendre la main en te riant  
au nez.

La diligence s'est arrêtée. Voici l'itinéraire accompli.  
Chaque touriste descend à son tour. Seul, Florestan hé-  
site, il soupire... Et le jeune Français lui dit en le sau-  
vant d'un air amical:

— Adieu, mon cher monsieur de Kerlogrec. Si ja-  
mais vous avez besoin de moi, rappelez-vous que je suis  
à votre service.

Il part. Florestan ne sait ni son nom ni son adresse.

— C'est bien là un compatriote! pense-t-il; un étourdi!  
un fat! qu'il garde ses services pour ceux qui en ont be-  
soin.

Cependant Florestan après avoir vu tout le monde s'é-  
loigner, se met en devoir de prendre son bagage. Il ré-  
clame sa malle.

On va, on vient, on s'enquiert, on chuchotte, on se  
montre une courroie coupée. La malle a disparu sous le  
bras ou sur l'épaule d'un adroit filou. Voilà le jeune  
baron singulièrement embarrassé, réduit qu'il est au peu  
d'argent que contient sa bourse. Il crie, il s'emporte, il  
menace de la *Sainte-Hermanidad*... Personne n'a l'air  
de le comprendre ni de s'émouvoir. Et quel déplaisir  
encore! être volé d'une façon ignoble, fortivement, sans  
danger, dans une cour de messageries! Au moins, s'il s'é-  
tait vu attaqué, en pleine montagne, par quelques han-

à une époque où il tend sans cesse à émigrer à l'étranger par les mille canaux de l'industrie.

C'est toujours là que réside le principe des difficultés actuelles; c'est la rareté du numéraire qui paralyse en Angleterre et en France le mouvement des affaires. Les capitaux de circulation émigrent sans cesse, tantôt en Chine ou dans les Indes, pour alimenter les frais de la guerre ou les constructions des chemins de fer, tantôt en Italie et en Espagne, et bientôt en Russie. L'encaisse de la Banque de Madrid augmente tandis que celui de la Banque de Londres diminue, et que la Banque de France multiplie ses efforts pour retenir l'or dans ses caisses. L'Angleterre et la France, les deux nations européennes les plus avancées en industrie, et les plus expérimentées en fait de crédit et de mobilisation des capitaux, commanditent les entreprises industrielles de la plupart des autres pays. Ce n'est pas qu'en Italie, en Espagne, en Russie même, il n'y ait d'immenses capitaux qui pourraient, s'ils étaient judicieusement employés, suffire en grande partie à tous les besoins; mais ce sont des ressources qui s'ignorent; il y a, dans ces pays, une grande déperdition de forces, par suite d'un exercice encore très-imparfait du mécanisme du crédit, qui pourrait décupler la puissance des capitaux et la richesse nationale.

Le monde financier a présentement les yeux fixés sur l'Angleterre. C'est que de là nous vient tout le mal. La diminution constante de l'encaisse de la Banque de Londres, l'élévation de l'escompte sont une cause permanente d'embarras. Le bilan de la Banque de samedi présente cependant quelques symptômes d'amélioration. L'encaisse avait augmenté de 141,437 liv. st., la réserve des billets de 605,400 liv. st., tandis que le portefeuille avait diminué de 580,283 liv. st. On attend des arrivages d'or de l'Australie, et on compte un peu là-dessus pour relever le marché.

Nous avons déjà annoncé que l'augmentation du capital de la Banque était à l'étude, et sur le point de recevoir une solution. Voici, d'après les renseignements qui paraissent les plus authentiques, le projet auquel on s'arrêterait. La Banque de France obtiendrait la prolongation de son privilège pour trente années; son capital serait porté de 91 millions à 200 millions, moyennant la création de 91,000 actions nouvelles de 1,100 fr. chacune, attribuées de droit aux porteurs des actions actuelles.

En échange, la Banque de France aurait à fournir au Trésor public une somme de 100 millions qui serait représentée par une somme équivalente en rente 3 0/0 prise par la Banque au cours moyen du mois dernier, environ 70 fr. 40 c., et qui ne pourraient pas être négociés.

Si cette combinaison se réalise, le marché pourra en éprouver quelque soulagement, parce que 100 millions seront ainsi distraits de la masse des titres flottants; mais ce ne sera pas un remède très-efficace au malaise de la situation, et rien ne sera fait pour adoucir les rigueurs des reports, qui sont cependant le fléau le plus cruel de la Bourse, et l'obstacle le plus sérieux à la hausse de la rente.

En fait de nouvelles financières, la semaine a été à peu près stérile. On annonce cependant que la Banque internationale, dont il a été tant de fois

question depuis un mois ou deux, aurait de grandes chances de succès, et aurait obtenu de très-hautes approbations. Une des premières opérations de ce puissant établissement, créé au capital de 120 millions, serait la reconstitution des docks.

J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### EXTÉRIEUR.

CHINE. — Le *China-Mail* du 26 février donne les détails suivants touchant le meurtre des passagers à bord du vapeur *Queen* :

« Le vapeur de rivière le *Queen* est tombé au pouvoir de l'équipage et des passagers chinois, grâce à la négligence des propriétaires et du capitaine de ce navire, qui était mal armé et mal commandé. Le capitaine a payé cette faute de sa vie; mais en même temps il a sacrifié la vie de ses passagers, aussi bien qu'une importante cargaison qui lui était confiée.

« Le capitaine du *Queen* et les deux ingénieurs étaient à table en compagnie d'un passager nommé Osmond Cleverly. Il n'était resté sur le pont que l'homme placé au gouvernail, et, partant, la caisse renfermant les armes était demeurée à la disposition des Chinois, qui, profitant d'une si bonne occasion, se jetèrent sur les armes. Que devint l'homme du gouvernail? on ne le sait; mais le canon du passavant fut retourné immédiatement, et le feu du canon et des mousquets fut dirigé sur la cabine où se trouvaient les officiers et avec eux quelques Portugais. Le capitaine fut atteint à la tête, et immédiatement il se jeta à l'eau. On n'en a plus de nouvelles. Les deux ingénieurs furent tués par les Chinois; les Portugais se cachèrent sous les tables. M. Cleverly, qui avait reçu une balle à la jambe, déploya un rare courage. Bien que gravement blessé, il s'arma d'un revolver, et il parvint à tenir les sauvages à distance pendant près de vingt minutes, et quand ils entrèrent dans la cabine où il était, il en abattit deux à ses pieds. Voyant qu'il lui était impossible de résister, il se débarrassa de ses vêtements, et se jeta à la mer, où il resta une heure et demie, et où il eut le bonheur d'être recueilli par une jorcha qui faisait voile pour Macao. M. Cleverly devra probablement être amputé, mais on espère pouvoir sauver ses jours.

« Le *Queen* avait à bord cent vingt caisses d'opium, en outre d'autres marchandises. »

— Le *Daily-News* emprunte au *Straits-Times* du 22 mars le récit du massacre commis à Sarawack par les Chinois. Ces détails ont été fournis par le schooner *Good-Luck*, arrivé à la date du 20 mars :

« Des rumeurs avaient circulé au sujet d'une résolution prise par les Kongsis de résister à l'autorité du gouvernement local, et celui-ci n'avait tenu aucun compte de ces bruits. Cependant, à la date du 17 février dernier, un attroupement de deux cents Chinois, ayant descendu la rivière, vint résolument attaquer, à minuit, la demeure des autorités. Deux forts qui contenaient une faible garnison de douze hommes tombèrent bientôt entre les mains des Chinois. La résidence de sir James Brooke fut alors attaquée, ainsi que la maison de M. Crookshank, le magistrat, et celle de M. Middleton, aussi membre du gouvernement. La surprise et la

consternation étaient si grandes, et les mesures d'attaque avaient été si bien prises, que les Européens furent dépourvus de tout moyen de communication. Pendant que les Chinois faisaient le siège de sa maison, sir James Brooke parvint à s'échapper et à gagner un village malais où plusieurs Européens réussirent aussi à se rendre. S'étant rendus maîtres de la maison de sir James, les assaillants mirent à mort M. Nicolas, jeune homme plein d'avenir, qui était depuis plusieurs mois l'hôte du gouverneur. Après avoir fait main-basse sur tous les effets de quelque valeur qu'ils purent trouver, ces sauvages mirent le feu à la maison. A l'attaque de la maison de M. Crookshank, ils éprouvèrent plus de résistance; mais enfin ils s'en emparèrent, et, par bonheur, M. Crookshank et sa jeune femme, bien que grièvement blessés, parvinrent à s'échapper. Ces deux maisons furent livrées aux flammes, ainsi que celle de M. Middleton dont deux enfants périrent dans l'incendie allumé par ces sauvages. M. Wellington, employé au service de la compagnie de Borneo, fut massacré et sa tête séparée du tronc. Le trésor du gouvernement fut pillé, et ce trésor était considérable, car les Européens y avaient tous déposé leur argent, comme dans le lieu le plus sûr.

« La cause de cette levée de boucliers est attribuée à des mesures rigoureuses qu'avait adoptées sir James Brooke, pour réprimer la contrebande de l'opium. Des négociations furent ouvertes le lendemain avec les Chinois, qui déclaraient n'avoir aucune intention hostile contre qui que ce soit qui ne faisait point partie du gouvernement, et il fut convenu qu'ils se retireraient sans être molestés par les Malais, et en emportant leur butin. En effet, ils se mirent immédiatement en devoir de remonter la rivière avec leurs bateaux.

« D'après une lettre écrite plus tard par sir James Brooke lui-même, on a appris que des forces considérables avaient été dirigées contre les Chinois; on était parvenu à les atteindre et l'on en avait fait un grand massacre. »

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

Le 26 avril, veille de son départ de Toulon, le grand-duc Constantin s'est rendu, à 9 heures du matin, à bord du vaisseau russe le *Wiborg* pour y entendre la messe : Son Altesse Impériale était revenue à terre à onze heures et demie; une heure après, elle s'est embarquée sur l'avisé à vapeur l'*Eclair* pour aller à la Seyne assister au lancement du paquebot des messageries impériales. Le prince a visité un autre bâtiment, le *Quirinal*, et a vu poser les premiers rivets d'un navire en construction pour le gouvernement russe, et qui est destiné au service de la mer Noire. Son Altesse Impériale est ensuite revenue à Toulon, d'où, comme on le sait, elle est partie le lendemain pour Marseille.

— Paris, 30 avril. — S. A. I. le grand-duc Constantin n'est pas arrivé au moment où nous mettons sous presse; mais il est attendu à chaque instant. On sait que le prince doit dîner aujourd'hui avec l'Empereur aux Tuileries. La gare du chemin de fer de Lyon a été pavoisée dès le matin, et plusieurs administrateurs, parmi lesquels se trouvait M. Emile Pereire, ont

dits pittoresques armés de poignards et de tromblons!... Le bandit espagnol ne serait-il plus qu'un mythe héroïque dans les brumes de la Sierra-Morena? Au lieu de ces combats de grand chemin, un obscur Macaire vient tout doucement vous détrousser, à l'instar de Paris!... Fi donc! quelle dégradation!

Enfin, que Forestan eût été volé poétiquement ou non, il n'en fut pas moins volé.

#### V.

Léger d'argent, portant tout sur lui, comme le philosophe de l'Antiquité, il chemine par les rues de la ville, lorgne en passant le Guadalquivir, — ce filet d'eau qui a toujours soif, — et va s'établir en maugréant à l'auberge de la *Constitution*, la seule où il y ait de la place. Quelle place encore! Une chambre délabrée, meublée d'un vieux lit à l'avenant. Pas de rideau à la fenêtre : cela intercepterait le jour; d'ailleurs, les araignées ont d'avance pourvu ce réduit de tentures. Si vous avez faim, l'hôtelier commencé par vous déclarer qu'en fait de provision il a « celles que Sa Seigneurie peut avoir apportées. » Cependant, s'il daigne s'arracher aux douceurs de sa sieste, il vous sert soit du chocolat — et en Espagne on ne sort pas du chocolat, — soit une *olla podrida*, ce ragout à l'ail et au piment que le Diable lui-même a dû inventer. Pendant ce chétif repas, une quantité de mendians déguenillés hurlent autour de vous, de la voix la plus monotone : *Una limosnita por Dios!* Telle est la musique enchanteresse qui retentit aux oreilles du

voyageur. Belle poésie, n'est-ce pas?

Florestan, en expédiant son *olla podrida*, arrosée d'un vin qui sentait la peau de bouc où on l'avait renfermé, se mit encore une fois à évoquer ses souvenirs. Ses souvenirs formaient avec le présent un trop frappant contraste pour ne point l'affliger. Cependant, il cherchait à s'y rattacher. Donc il sortit avec une vague espérance de voir, chemin faisant, quelque rideau s'entrouvrir, quelque jalousie se soulever, et des yeux noirs briller, et une petite main s'agiter. Evidemment une promenade, à Séville, n'était pas possible sans cet accessoire du sentiment. Et voilà que les rideaux restèrent immobiles, les jalousies baissées, que pas un œil noir ne darda sa flamme, ni une main féminine ne fit un tendre appel. Pour le coup Florestan fut indigné, déjà il songeait au départ; lorsqu'il se rappela l'histoire de sa malle dérobée. Il dut retourner à son hôtellerie, en se disant qu'il faudrait peut-être écrire à son père et solliciter un nouveau crédit.

Deux jours s'écoulèrent dans ces perplexités. Le troisième un billet vint à l'adresse de notre voyageur, billet coquettement plié, parfumé, ayant ce que don Juan appelle un *odor di femina*.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle précipitation Florestan brisa le cachet. Les lignes suivantes, qu'il lut et relut frappèrent ses regards :

« Senor Caballero,

« Je vous ai vu passer plusieurs fois, solitaire et mé-

lancolique, votre attitude, votre air de distinction, tout en vous excite mon intérêt. Soyez certain que

vous avez à Séville une amie sincère.

« Demain, mon page ira vous prendre et vous conduira

chez celle qui signe

« Votre dévouée, SERAFINA. »

Celui qui, en butte aux coups les plus acharnés du sort, s'est cru perdu sans ressource, mais qu'une chance soudaine a ramené au bonheur et à la fortune, celui-là seul pourra comprendre la joie envivante dont le pauvre Florestan — l'heureux Florestan, devrions nous dire, — fut transporté à la lecture de ce billet.

Il avait vu ses illusions s'envoler une à une, comme les fleurs qu'Ophélie effeuille au courant du ruisseau... Et un simple billet de femme venait renouer cette chaîne brisée. Avec un empressement dont on pourrait à bon droit s'étonner, s'il n'était pas un indice des retours de l'esprit humain, le jeune homme revenait à des rêves que, lui-même, une heure auparavant, il traitait de chimères. Cependant, ce billet pouvait n'être qu'un piège; cette femme, cette Serafina, en admettant son existence, pouvait n'avoir ni beauté, ni distinction; encore une fois, Séville pouvait avoir ses Mogador et ses Pomaré, à l'instar de Paris...

Florestan ne se dit pas un mot de tout cela. Il prit les choses du meilleur côté et attendit avec confiance — sinon avec patience.

(La suite au prochain numéro.)

pris un convoi extraordinaire pour aller au-devant du prince. Deux bataillons font la haie, au moment où nous écrivons, dans la gare et d'assez nombreux drapeaux flottent sur les balcons de plusieurs maisons des boulevards.

— Un nouvel accident, qui paraît avoir eu malheureusement plus de gravité que le premier, a eu lieu sur le chemin de fer du Midi. Nous lisons à ce sujet dans le *Messenger du Midi*, du 30 :

« Deux trains se sont rencontrés aux environs de Villeneuve, entre Agde et Béziers. Dans la violence du choc, une trentaine de personnes ont été blessées, dont 2 très-grièvement. Voici les premiers détails qui nous parviennent à ce sujet. Le train parti de Cette hier mardi, à 5 heures du matin, avait un peu de retard. Arrivé à Agde, le chef de train fit demander par le télégraphe si la voie était libre jusqu'à Villeneuve, on lui répondit qu'on pouvait partir et qu'on arrêterait à Villeneuve le train venant de Narbonne. On partit donc; mais soit, comme on l'assure, par suite du refus du mécanicien du train de Narbonne de s'arrêter à Villeneuve, malgré les injonctions du chef de train, soit seulement par un fautes malentendu, une rencontre a eu lieu à Cers, en sortant de Villeneuve. Le train de Cette allait à toute vitesse, et a culbuté celui de Narbonne.

» Parmi les blessés, au nombre de 30 environ, on en compte 10 à 12 qui le sont assez grièvement, et 2 qui paraissent en danger de mort, savoir : un prêtre espagnol et un mécanicien. — M. Gavini, préfet de l'Hérault, qui était venu hier matin à Cette pour s'éclaircir sur les causes et les suites du dernier accident, ayant été informé par une dépêche de ce nouveau malheur, n'a pas hésité à se rendre immédiatement à Béziers par un train spécial. M. le Préfet est revenu à Montpellier dans la soirée. »

— Il y aura, le 12 août prochain, à Montréal, un Congrès scientifique auquel doivent se rendre les savants de toutes les parties de l'Amérique. Les membres de l'association de Montréal invitent trois de leurs confrères de Paris à venir partager leurs travaux. Ils les préviennent que des arrangements sont pris avec l'administration de l'une des lignes de vapeurs transatlantiques, pour leur offrir gratuitement le passage de l'Océan et les moyens de se rendre à Montréal.

Il est impossible, on le voit, d'agir avec plus de courtoisie, d'empressement, de montrer plus de dévouement à la science, de déférence pour les sa-

vants français. Reste à savoir si la proposition sera acceptée. Je le souhaite pour l'honneur de notre pays, mais il faut que l'on se hâte. Les mois de mai et de juin sont de bons mois pour traverser l'Océan. — Havas.

— Voici des chiffres fort curieux relatifs aux salaires que gagnaient les ouvriers dans les siècles précédents. En 1412, en Normandie, un charpentier gagnait par jours 2 sous 6 deniers; un homme préparant le lin, 20 deniers; une femme cueillant le lin, 10 deniers. C'était peu de chose, mais aussi les denrées étaient à des prix dont nous nous faisons à peine une idée. Voici quelques-uns de ces prix : Un cheval coûtait 110 sous; un bœuf coûtait 35 sous; un mouton, 7 sous; un agneau, 3 sous 1/2; un porc, 25 sous; une oie 11 deniers; un chapon, 9 deniers; une poule, 9 deniers; cent œufs, 2 sous; un cochon de lait, 3. Par contre, certains produits de l'industrie, aujourd'hui à la portée de tout le monde, coûtaient des prix fous que les gens riches étaient seuls en état de payer. Par la comparaison des prix des denrées avec ceux des salaires, l'on peut conclure que les salaires de cette époque avaient pour l'ouvrier une valeur au moins double, voire même triple des salaires d'aujourd'hui. Un charpentier recevait en 1413, pour son travail de trois jours, de quoi acheter un mouton; pour son travail de quinze jours, de quoi acheter un bœuf; un homme cueillant le lin, gagnait par jour de quoi acheter une oie et une poule, à 3 deniers près.

— NOUVELLE HUILE COMESTIBLE. — M. Bailly (du Loiret) fabrique de l'huile de colza excellente; il en a déposé un échantillon sur le bureau de la société centrale d'agriculture de Paris. Cette huile peut remplacer l'huile d'olive, le beurre et le sain doux. Ses essais datent de plusieurs années, et il est arrivé à un succès complet.

La salade, assaisonnée par l'huile de colza comestible, a un très-bon goût; la friture est plus croquante; les légumes accommodés avec cette huile sont délicieux. On fait aussi, selon M. Bailly, des potages excellents avec de l'huile de colza comestible.

M. Bailly obtient l'huile de colza comestible par un procédé fort simple dont il ne fait pas un secret et pour lequel il n'a pas pris de brevet. Il fait l'huile à froid : les grains de colza sont écrasés entre deux cylindres en fonte; puis triturés sous la meule; enfin, la trituration ayant une fois amené la masse à l'état pâteux, on la place sous le pressoir.

Mais une condition capitale pour obtenir ainsi de

bonne huile, c'est d'avoir de bonne graine. Il faut que la graine soit séchée et battue en plein air, dans le champ, afin d'éviter soigneusement la fermentation qui se produit lorsqu'elle est entassée dans les granges.

VICTOR BORIE  
(Journal d'Agriculture pratique.)

## CHRONIQUE LOCALE.

Il y a quelques jours nous annoncions pour un temps peu éloigné, le passage d'un bataillon du 19<sup>e</sup> de ligne.

C'est, en effet, le 10 mai que ce passage aura lieu à Saumur.

L'effectif du bataillon est de 26 officiers et 460 sous-officiers et soldats.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

## DERNIERES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

« S. A. I. le grand-duc Constantin est arrivé à Paris, jeudi soir, à 5 heures; il a été accueilli avec une vive et respectueuse sympathie. »

Londres, 1<sup>er</sup> mai.

« M. Frédéric Peel a donné sa démission. » — Havas.

## Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez M. MENIERE, ph.; à Cholet, BONTENS, ph. (104)

## TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Mai.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 23 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 20 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

## BOURSE DU 30 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 70

4 1/2 p. 0/0 hausse 90 cent. — Fermé à 91 50.

## BOURSE DU 1<sup>er</sup> MAI.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, successeur de M. Jahan.

## PURGE

d'hypothèques légales.

Notification a été faite à la requête de M. Dominique Carichou, fabricant de bijouterie, et de dame Louise Jourdan, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, quai de Limoges,

Pour lesquels domicile est élu en l'étude de M<sup>e</sup> Beaurepaire, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Maubert, huissier à dite ville, en date du 29 avril 1857, enregistré :

1<sup>o</sup> M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de première instance de Saumur;

2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Noémie Guiteau, épouse de M. André-Victor Morin, négociant, avec lequel elle demeure à Saumur;

3<sup>o</sup> M. André-Victor Morin, ci-dessus qualifié et domicilié, pour la validité de la notification faite à dame Noémie Guiteau, son épouse;

4<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Françoise Ruelle, veuve de M. André Morin, demeurant à Saumur, quai de Limoges;

De l'expédition dûment en forme d'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le 22 avril 1857, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, par M<sup>e</sup> Beaurepaire, avoué près le Tribunal civil de Saumur, et de M. et M<sup>me</sup> Carichou, de la copie collationnée, signée et enregistrée, d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Chasle et son collègue, notaires à Saumur, les 4 et 7 avril 1857, enregistré, contenant vente au profit de M. et M<sup>me</sup> Carichou, par : 1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> veuve Morin, ci-dessus qualifiée et domiciliée; 2<sup>o</sup> M. André-

Victor Morin, également dénommé ci-dessus; 3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Andrina Morin, propriétaire, veuve de M. Adolphe Rambault, officier de cavalerie, ladite dame demeurant à Saumur, quai de Limoges, d'une parcelle de terrain dépendant des terrains dits de Fenet, située à Saumur, quai de Limoges. Cette portion, d'une étendue superficielle de 400 mètres 44 décimètres carrés, a une façade de 10 mètres 50 centimètres sur le quai de Limoges, une autre façade de 9 mètres 8 centimètres sur la rue de Fenet; sa longueur sur le côté est de 41 mètres 19 centimètres; de l'autre côté, la ligne est brisée et forme un angle droit avec la propriété des acquéreurs. Elle tient du nord au quai de Limoges, du midi à la rue de Fenet, du couchant à la maison et au jardin des acquéreurs, et elle forme le troisième lot d'un plan des terrains de Fenet, dressé le 5 juillet 1353, par M. Bodin, architecte à Saumur, et déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Chasle, par acte en date du 17 du même mois, enregistré;

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de deux mille quatre cents francs, outre les charges.

Avec déclaration que ladite notification leur a été faite pour qu'ils eussent à requérir, si bon leur semblait, dans le délai de deux mois fixé par la loi, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient convenables, et que, faute par eux de le faire dans ledit délai et icelui passé, l'immeuble dont s'agit, passerait aux mains des requérants, quitte et libre de toutes charges de cette nature;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur impérial, que les anciens propriétaires dudit immeuble, sont, outre les vendeurs sus-nommés : 1<sup>o</sup> André Morin, en son vivant négo-

ciant et propriétaire à Saumur; 2<sup>o</sup> la ville de Saumur; 3<sup>o</sup> l'Etat;

Et que tous ceux autres que les sus-nommés du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions à raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus de M. et M<sup>me</sup> Carichou, ils feraient publier ladite notification, conformément à la loi.

Fait et rédigé par l'avoué licencié-soussigné,  
(257) BEAUREPAIRE.

## A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par parties,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 10 mai 1857, à midi,

## UNE MAISON,

Située à Rougeville, commune d'Artaignes, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, avec environ 11 ares de terre, prés et vigne, en 102 morceaux, situés sur les communes d'Artaignes, de Distré et du Coudray-Macouard.

Le tout appartenant aux enfants mineurs du feu sieur Simon Abraham, propriétaire à Rougeville.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit au sieur CORMIER, propriétaire à Rougeville, tuteur desdits mineurs, soit à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (258)

## SIMON, CORDONNIER,

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir un assortiment complet de CHAUSSURES pour dames et enfants, ainsi que pour hommes, au plus juste prix. (259)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M<sup>e</sup> Dion, notaire à Saumur,

Le dimanche 24 mai 1857, à midi.

## SAVOIR :

1<sup>o</sup> Le *Clos Poinçon*, contenant 1 hectare 22 ares, et une petite maison, situés au canton des Maligrolles, commune de Saumur;

2<sup>o</sup> Cinq ares 50 centiares de vigne, appelés le *Clos de Bagneux*, près les Maligrolles;

3<sup>o</sup> Quarante-quatre ares de vigne, situés à Champigoy, au canton du Vaudebeau;

4<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, habitée par les époux Tranchant;

Cette maison est une boulangerie depuis longtemps;

5<sup>o</sup> Une maison, située à Saumur, rue de Fenet (appelée autrefois maison Roger);

6<sup>o</sup> Et une autre maison, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, ayant servi de boucherie.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. GABRIER, propriétaire, rue Saint-Jean, où à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (260)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## FONDS A PLACER SUR HYPOTHÈQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels. S'adresser audit notaire. (670)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE

#### UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation,  
n° 2.

Cette maison consiste en un salon,  
une salle à manger, cabinet de travail,  
six chambres à coucher, cabinets de  
toilette, greniers sur le tout; cuisine,  
offices, remises et écuries, grande  
cour, trois jardins au bord de la Loire,  
plantés d'arbres fruitiers; elle joint au  
levant M. Raguideau, au nord la rue  
du Marroonnier, au couchant la rue de la  
Visitation, au midi la Loire.

Cette maison, dans une position  
agréable, est propre au commerce, elle  
dépend de la succession de M. MESNET-  
COSNARD.

S'adresser, pour visiter la maison et  
pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire, et  
à M<sup>me</sup> veuve MESNET-COSNARD, pro-  
priétaire à Saumur. (261)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE à l'amiable,

En totalité ou par parties,

#### OU A ÉCHANGER ET ARRENTER

La FERME des Aubrières, située à  
Terrefort, commune de Saint-Elorent,  
contenant 15 hectares 44 ares, en bâ-  
timents, terres, vignes et pâtures.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire, pour  
traiter, et au sieur BOULLAUD, arpen-  
teur à Saumur, rue des Boires, chargé  
de faire voir les lieux. (262)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE à l'amiable,

UNE MAISON, située ancienne  
route d'Angers, commune de Saint-  
Lambert, appelée autrefois le *Laurier-  
Couronné*, composée de vastes bâti-  
ments d'habitation, grande cour,  
grands hangars, écuries, caves, gre-  
niers, magasins et jardin, contenant  
environ 27 ares 50 centiares, joignant  
au midi l'ancien bras de Loire.

S'adresser, pour traiter, aux héri-  
tiers BRIZARD, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire,  
rue d'Orléans, n° 79. (251)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE Ou à Louer,

Pour entrer en jouissance de suite,  
UNE MAISON,

Située à Saumur, sur la levée d'Enceinte,

Composée d'un salon, d'une salle à  
manger, cuisine, chambres hautes,  
greniers, jardin, écurie, remise et  
autres servitudes.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MORGON,  
ou à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE à l'amiable,

DEUX MAISONS contiguës, situées  
à Saumur, rue de Bordeaux, n°s 19 et  
21, occupées par MM. Dudouet et  
Henri Servain.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Sau-  
mur.

(NOTA.) Celle des deux maisons oc-  
cupée par M. Henri Servain est à louer  
pour la Saint-Jean 1857. (263)

### FONDS de Boutique de Revendeur

A CÉDER,

ET MAISON GARNIE OU NON  
GARNIE,

A louer présentement,

Le tout situé, rue Saint-Nicolas, 72.

S'adresser à M. CHARTON, qui l'oc-  
cupe, ou au bureau de pesage et me-  
surage publics. (264)

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE Par adjudication

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup>  
DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 17 mai 1857, à l'heure  
de midi,

Les BIENS ci-près, appartenant à M.  
PIAU, garde-barrière à Panvigne,  
près Saumur;

1<sup>o</sup> Une MAISON, située à Saumur,  
faubourg de la Croix-Verte, occupée  
par M. Talignau, forgeron;

2<sup>o</sup> Une autre MAISON, située au  
même lieu, actuellement occupée par  
M. Lafoix, cordier;

3<sup>o</sup> Deux autres MAISONS, se joi-  
gnant, situées rue de Fenet, n°s 177  
et 179.

S'adresser, pour avoir tous rensei-  
gnements, audit sieur PIAU, ou à M<sup>e</sup>  
DUTERME. (244)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE UNE MAISON NEUVE,

A Saumur, rue de la Basse-Île,  
Appartenant à M. OSSANT père.

DEUX MAISONS NEUVES,  
Sur la levée du Chapeau, près Saumur,

Appartenant à M. BRARD-OSSANT.  
S'adresser audit notaire. (51)

## OUVERTURE DU PACAGE AU VERT,

Dans la prairie Ponneau,

LE DIMANCHE 3 MAI 1857.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie,  
dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, sont priées, pour éviter toute  
erreur, de s'adresser directement ou à M. MILSONNEAU, rue Royale, ou à M.  
Paul GRELLET, au restaurant de la gare du chemin de fer.

Prix : 20 francs 60 centimes pour un mois.

On paiera comptant.

(238)

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué  
à Saumur.

### ADJUDICATION

DE LA BELLE MAISON OGER,

Rue Saint-Jean, 18,

Le mardi 12 mai 1857, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire  
à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

### ADJUDICATION

Le dimanche 29 mars 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup>  
LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE 55 ARES DE JARDIN  
avec BATIMENT,

Sis au Gros-Caillou, commune de  
Saint-Lambert,

Joignant la vieille route de Tours  
et l'ancien lit de la Loire,  
En un ou plusieurs lots.

Mise à prix, pour le tout : 7,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudica-  
tion.

S'adresser audit notaire. (50)

### A VENDRE

#### OU A LOUER

UNE MAISON, sise rue Cour-Cou-  
ronne, n° 12 bis.

Il y aura toute facilité pour les  
paiements.

S'adresser à M. LEGUIN, plâtrier, ou  
à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-  
Sicile.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE. (147)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à  
Saumur.

### A VENDRE

1<sup>o</sup> La MAISON qu'occupait M<sup>me</sup> ve  
Cosse, située à Saumur, rue de la  
Fidélité, consistant en plusieurs ap-  
partements au rez-de-chaussée, au  
premier et au second étage, vastes  
magasins, cour et jardin; cette mai-  
son joint M. Couscher et M. Riom;

2<sup>o</sup> Deux MAISONS se tenant, si-  
tuées à Saumur, rue Brault, joignant  
d'un côté M. Riom, d'autre côté M.  
Dorizon.

S'adresser à M. BERNARD-COSSE,  
propriétaire à Saumur, et audit M<sup>e</sup>  
LEROUX. (243)

A LOUER  
PRÉSENTEMENT

### UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement  
occupée par M. Aubry.

S'adresser à M<sup>me</sup> LATRAU, rue du  
Collège. (86)

A LOUER  
PRÉSENTEMENT,

Une petite MAISON, quai de Limoges.  
S'adresser à M. BUCAILLE. (235)

### MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située  
dans la Basse-Île, occupée par M.  
Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

GRANDE ET BELLE

MAISON DE COMMERCE,

Sise à Saumur, rue Royale, n° 20.

Cette maison, occupée actuellement  
par MM. Martin frères, anciennement  
maison Gallé fils, par sa disposition  
intérieure, est propre à tout genre de  
commerce.

Vastes magasins (22 mètres de  
longueur);

Caves sous toute l'étendue des ma-  
gasins et à l'abri des plus hautes crues;

Cour, remise, écurie, greniers.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GALLÉ, pro-  
priétaire à Saumur, rue Royale, n° 20.

A LOUER

Une MAISON, sise à Saumur, quai  
de Limoges, avec ou sans un vaste ma-  
gasin derrière, pouvant servir de re-  
mise et d'écurie.

S'adresser à M. POITVIN, qui l'ha-  
bite, ou à M<sup>e</sup> COULBAULT, avoué.

### DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue de Puits-Neuf, l'autre  
rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue  
d'Orléans. (199)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec  
cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>me</sup> LEROY, à côté, ou  
à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

APPARTEMENT COMPLET,

Au 1<sup>er</sup> étage, rue d'Orléans, n° 99.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LECHAT.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la  
Sous-Préfecture et de la Mairie.

# AUX FABRIQUES DE FRANCE

Rue Saint-Jean, 6 et 8 à Saumur,

## Ancienne maison NUSSARD-GUIBERT,

### GABORIT, SUCESSEUR,

#### NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, ROUENNERIES, etc.

#### TOILES DE TOUTES FABRIQUES.

NOTA. — On demande un APPRENTI.

(247)

Pu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,